

Alcool et drogues au travail sont un véritable «fléau»

LUXEMBOURG Avocat et auteur de plusieurs livres sur les addictions, Pierrot Schiltz milite activement pour qu'elles soient juste interdites.

«En termes de droit du travail, je constate que la jurisprudence devient de plus en plus tolérante avec l'alcool sur le lieu de travail. Je pense que c'est un fléau et le législateur devrait interdire l'alcool au travail, de même que les drogues». Pierrot Schiltz, avocat luxembourgeois, ne fait pas dans la demi-mesure sur les addictions au travail.

Mais faut-il vraiment vivre dans une société de l'interdit? «Les gens ne sont pas tous capables de se responsabiliser. Prenez l'exemple de la ceinture de sécurité, lorsqu'elle n'était pas obligatoire, personne ne la mettait alors que ça sauve des vies», illustre-t-il.

L'avocat s'agace surtout de



L'avocat luxembourgeois Pierrot Schiltz attend que l'État légifère sur l'alcool au travail.

l'interprétation que font les juges du travail du code du travail et des conventions collectives. «J'ai répertorié une douzaine de conventions collectives d'obligation générale dans plusieurs sec-

teurs qui prévoient que la consommation d'alcool et de drogue au travail constitue une faute grave du salarié, mais les juges n'en tiennent pas compte», poursuit Pierrot Schiltz.

Selon la Sécurité routière, l'alcool entre en ligne de compte dans un tiers des accidents mortels. «Il s'agit de protéger le salarié de lui-même et de protéger les autres», plaide-t-il. PATRICK THÉRY

La chasse reste encore ouverte

LUXEMBOURG Les mesures de protection du territoire contre la peste porcine africaine qui touche les sangliers ont été renforcées. En premier lieu, le gouvernement a autorisé exceptionnellement la chasse dans la zone de surveillance jusqu'au 15 avril afin de diminuer la population. Par ailleurs, de nouvelles clôtures pourraient être installées.



Tout sanglier mort fera l'objet d'un contrôle post-mortem.

Le Luxembourg est bon élève

LUXEMBOURG Le chômage n'a pas baissé qu'au Luxembourg. Toute l'Europe a profité d'une bonne conjoncture, comme le montre une étude Eurostat. Le taux de chômage s'établissait, fin janvier, à 6,5 % dans les 28 pays membres et à 7,8 % chez les 19 membres de la zone euro. Dans cette étude, le Luxembourg présente un taux de chômage de 4,9 % de la po-

pulation active, soit légèrement en dessous des chiffres officiels de l'Adem, qui annonçait 5,1 %. Une différence qui s'explique par les méthodes de calcul.

Le Grand-Duché se trouve au 12^e rang du classement européen, dominé par la République tchèque (2,1 %) et l'Allemagne voisine (3,2 %). La Belgique compte 5,6 % de chômeurs et la France 8,8 %.



Selon Eurostat, le taux de chômage est à moins de 5 %.

Le gouvernement a arrêté le budget de l'année

LUXEMBOURG Vendredi, le Conseil de gouvernement a donné son accord au projet de budget de cette année présenté par le ministre des Finances. Les chiffres n'ont pas encore filtré car le projet doit maintenant être soumis

à l'étude et à l'approbation des députés. Une hausse des prix du carburant de l'ordre de un à deux centimes par litre fera partie intégrante du nouveau budget. Le député libéral André Bauler est rapporteur du budget.

Plus que

8

jours
pour voter



**ENVOYEZ
VOTRE
BULLETIN
DE VOTE
MAINTENANT !**

elections.csl.lu  

**JE VAIS
VOTER**

**MARS 2019
ÉLECTIONS**
CHAMBRE DES SALARIÉS

